

Quelles politiques pour favoriser l'évolution des modes de vie vers la sobriété ? : le CESE lance une grande consultation citoyenne le 21 octobre

PARTICIPATION CITOYENNE

PUBLIÉE LE 21/10/2022

Saisine liée : [QUELLES POLITIQUES POUR FAVORISER L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ VERS LA SOBRIÉTÉ ?](#)

Formation de travail liée : [COMMISSION ENVIRONNEMENT](#)

Quelles politiques pour des modes de vie plus sobres ?

Nos modes de vie sont et seront transformés par les changements climatiques. La plupart des tensions et conflits géopolitiques sont la conséquence directe de ces changements avec des conséquences sur les prix, les activités, l'emploi, voire sur la paix mondiale et la démocratie.

La nécessité d'agir pour lutter contre ces changements climatiques est largement partagée par les États et par les organisations. Mais les déclarations de principe sur la nécessité absolue d'une transition écologique se heurtent à des choix économiques et sociaux, parfois à des résistances, d'autant plus que la recherche d'une croissance matérielle infinie reste bien souvent la référence, mais vient se heurter aux limites planétaires.

Or, l'urgence climatique impose une transition rapide et forte pour éviter d'accroître sa brutalité. S'en remettre uniquement à la science et à la technologie pour trouver des solutions, au regard des enjeux et de leur urgence, ne suffira pas pour répondre à l'objectif de réduction de l'empreinte carbone. Les sources de cette empreinte sont identifiées : les transports, l'alimentation, l'habitat, la consommation, l'accès et l'accessibilité aux services publics. Dans toutes leurs composantes, les modes de vie sont interrogés pour aller vers plus de sobriété.

Le Conseil économique, social et environnemental a donc décidé de se saisir de ce sujet majeur dans un avis, rapporté par [Albert Ritzenthaler](#), membre de la commission environnement du CESE, présidée par [Sylvain Boucherand](#). Celle-ci définit ainsi la sobriété : "*Ensemble de mesures, d'organisations collectives et de pratiques du quotidien qui évitent et réduisent la demande en énergie, matériaux, sol et eau tout en assurant le bien-être pour tous dans les limites planétaires.*"

Pour élaborer cet avis, le CESE a besoin de vous !

[Je participe](#)

Vos propositions pour rendre la sobriété désirable

Pourquoi participer à la consultation ? Pour permettre au CESE de recueillir la perception de toutes et tous de la sobriété, pour en définir les leviers de développement et les pistes d'actions nouvelles.

A partir de vos contributions, le CESE formulera des propositions destinées au développement des politiques publiques de sobriété à tous les niveaux.

Qui est concerné ? La consultation s'adresse à toutes les citoyennes et tous les citoyens.

Afin de rendre la consultation accessible au plus grand nombre, les participantes et participants ont la possibilité de communiquer leurs contributions par écrit mais aussi par note vocale et/ou de se faire accompagner pour contribuer.

Un processus en 3 étapes

Consultation en ligne du 21 octobre au 11 novembre

Ateliers de convergence 25 novembre : ateliers citoyens d'approfondissement des contributions de la consultation

Présentation, vote et publication de l'avis du CESE : 11 janvier 2023

Le CESE s'engage à :

Prendre en compte l'ensemble des contributions individuelles et collectives

Donner accès aux synthèses des différentes modalités de contribution à la concertation

Expliquer la méthode d'analyse et de synthèse des contributions

Présenter et publier l'avis final

Revenir vers les participants suite à la rédaction de cet avis final

Je participe